

Note d'information de la direction générale COVID19

16/03/2020

Comme vous le savez, l'épidémie du COVID 19 touche toute la France et donc aussi l'association. Les événements s'accroissent depuis quelques jours et nous suivons attentivement l'évolution de la situation et avons mis en place un certain nombre de mesures et de décisions :

- une cellule de crise Covid19 qui regroupe les « référents épidémie » (directions de pôle) ainsi que la cadre de santé Mme Caillard Flora se réunit tous les jours avec la direction générale pour prendre toutes les mesures nécessaires.
- un comité technique Covid19 composé de l'ensemble des salariés paramédicaux de l'association ainsi que des cadres des établissements et services travaille sur l'organisation et la finalisation des « plans de continuité de l'activité » (PCA), la mise en place des actions de prévention, les protocoles d'hygiène, la gestion logistique du matériel.

Afin d'assumer nos responsabilités, nous avons immédiatement fixé deux priorités : Protéger et prioriser

Pour mieux protéger, nous avons décidé d'identifier deux niveaux de priorités :

- **Niveau 1 : Maintenir les hébergements**
 - MAS
 - FAM
 - Foyer JV
 - SAJH
 - SASLA
- **Niveau 2 : arrêter les activités d'externat**
 - SESSAD
 - IME
 - ESAT

Pour pouvoir répondre, nous avons pris les mesures suivantes :

- Fermeture de l'IME, pour protéger les enfants dès le lundi 16/03

- Fermeture des ESATs, pour protéger les adultes dès le lundi 16/03

En conséquences de ces mesures, nous devons mettre en place une adaptation de nos fonctionnements :

- **1^{ère} dimension : évaluer les besoins en renfort**
 - Réorganisation des établissements le jour
 - FAM
 - FHJV
 - SASLA
 - Mettre en place et accompagner le maintien à domicile
 - IME : soins des enfants et aussi accompagnements des parents
 - ESAT : maintien du lien avec les adultes qui vivent seuls en logement sans mesure d'accompagnement, ni soutien familial et/ou amical
 - Renforcer les processus supports dans les hébergements : entretien des locaux/repas/secrétariat
 - Entretien des locaux
 - Restauration Secrétariat
 - Agent d'entretien
- **2^{ème} dimension : gérer les absences et les remplacements, des personnels**
 - Création d'un pool de remplaçants : le personnel d'activité de jour non occupé pourra être amené à participer aux activités d'hébergement

Conformément aux règles qui ont déjà été fixées et rappelés dans les plans de continuité de l'activité qui seront actualisés autant de fois que de besoin (voir en pièces jointes) nous demandons à tous de mettre en place les mesures suivantes :

- Accueil temporaire uniquement réservé à l'urgence
- Arrêt des stages non commencés : usagers ou formation professionnelle
- Interdiction des sorties collectives et des rassemblements de + de 10 personnes
- Limitation des sorties individuelles au strict nécessaire
- Le retour à domicile des internes n'est plus autorisé ou alors ce sera une sortie définitive
- Interdiction de toute visite extérieure : Foyer Jean Vasnier, SAJH, toutes les résidences.
- Organiser les conséquences de la fermeture des ESAT :
 - L'accompagnement des personnes vivant seules à domicile sans aidants pour veiller sur eux.
 - Limiter les impacts sur les commandes en cours
- Mettre en place un numéro d'astreinte par pôle à diffuser aux familles
- Maintien de lien à domicile des enfants du SESSAD et de l'IME

Mesures salariales

- Organiser le télétravail, si possible au regard de l'activité des personnes
- Pour les salariés ayant rencontré des difficultés ce matin, récupérer les coordonnées de l'école concernée pour que la direction puisse intervenir auprès d'elle
- Lever les inquiétudes des salariés quant aux dispositifs de garde et rappeler les directives ministérielles
- Possibilité des personnels de jour d'intervenir dans les établissements et services d'hébergement
- Possibilité à envisager et à évaluer : mise en place du chômage technique

En ce qui concerne le maintien dans les structures d'hébergement, nous vous demandons de bien vouloir continuer à travailler sur le respect des règles d'hygiène et les faire appliquer :

- **Application générale renforcée des mesures barrières** avec une « ritualisation renforcée »
- **Logistique** : nous avons identifié tous les matériels dont nous disposons au sein de l'association (masques, gels, poubelles adaptées...) pour pouvoir les utiliser en cas de besoin.
- **En cas de cas avéré dans un établissement ou service** :
 - o *Organisation d'une zone de confinement* : un groupe de travail composé d'infirmières va définir avec chaque site des modalités adaptées
 - o *Clarifier les conduites à tenir au niveau associatif* : Nous travaillons actuellement sur la rédaction de 5 procédures et protocoles

Pour toute question **concernant la conduite à tenir sur un cas particulier** n'hésitez pas à appeler le numéro vert: [0 800 130 000](tel:0800130000).

Pour tout problème de garde d'enfant dans les écoles pour les personnels de nos établissements et service, n'hésitez pas à appeler le numéro de téléphone : [02 31 30 08 40](tel:0231300840)

Nous sommes entrés dans une crise sanitaire majeure qui nous impacte et va nous impacter de manière forte. Ceci doit nous renforcer, nous rendre plus solidaires, pour affronter les semaines à venir. Nous n'avons pas toutes les réponses, nous les construisons à chaque instant, à chaque moment et l'association se joint à moi pour vous soutenir, pour vous remercier par avance de l'ensemble de votre travail et de l'engagement dont vous saurez encore faire preuve.

La cellule de crise se réunit une fois par jour au moins pour suivre les évolutions de la situation, le suivi de la mise en place des actions et communiquera chaque jour avec vous sur l'évolution de la situation.

Restant à votre disposition,

A dives sur mer, le 16/03/2020

Hugues Monfort, Directeur Général



Pour affichage

En pièces jointes :

- Plan de continuité de l'activité du pôle hébergement en date du 13/03/2020
- Plan de continuité de l'activité du pôle soins en date du 13/03/2020
- Consignes et recommandations applicables au secteur PH (source ministère)
- Fiche Covid19 accueil enfants Education Nationale

